



ASSEMBLEE GENERALE DU CDYBB

Le Mardi 15 Juin 2015 à Magnanville

Le Président Philippe PHAM présente les personnalités qui assistent à notre Assemblée Générale.

Monsieur LOUBRADOU, Maire Adjoint Commission Politique Sportive

Invités :

Madame Anne Sophie LEPARENTHOEN, Conseil Départemental

Monsieur Luc MISEREY, Conseiller aux sports, DDCS

Monsieur Raymond LEDUR, Vice Président de la LIFBB

Il excuse les personnalités suivantes :

Monsieur LEBOUC, Maire de Magnanville

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB

Monsieur Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB

Madame Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Inspectrice DDCS

Monsieur GOBIET, partenaire du Crédit Mutuel de St Quentin.

Groupements Sportifs Présents :

ACMB (367), AGSE (105), ASBBNB (228), ASFF (187), ASM (185), ASMB (334), ASMD (75), ASMR (126), ASP (27), BBCVV (215), BCG (139), BCM (306), BCS (129), BCS (199), BCV (162), CAMV (107), CCB (508), COCLA (214), CSCB (182), CSAB (158), ELCV78B (719), ESM (189), GBB (219), JBC (134), MBC (213), MBG (155), MLB (222), PBA (299), PBC (308), RS (291), SCC (90), SOH (315), USC 5276), USMLC (142), USMR (233), USP (145), USV (290), VAC (262), VTB (154),

Annie ANDRE (1 voix), JM ANDRE (1), Jean GABILLARD (1), Dominique RICHARD (1), Michel SAINTRAPT (1).

Groupements Sportifs excusés :

ESCT (229), TUESG (228), KBCM (194), Monsieur Jean Marc JEHANNO (1 voix), Monsieur Alain SENEZ (1 voix).



Groupements Sportifs Absents

AS Cernay B (15), ASCL (51), ASMC (131), BBC (122), EBCP (72), EMBB (10), ESCE (70), FRA (15), JA (105), LMBC (268), OASIS St Cyr (12), USMBB (143), USMV (171).

Compte rendu de la Commission des Pouvoirs

Nombre d'associations =	55
Nombre de licenciés individuels	11
Nombre d'associations présentes	39
Nombre de licenciés au 30 avril 2014	10 356
Quorum exigé 10 356 voix = :2+1 voix soit	5 178
Nombre de licenciés individuels présents	5
Nombre de voix présentes ou représentées	8514
Elles représentent	83%

A 19H00 Le quorum est atteint, je déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale du lundi 15 juin 2015 à Magnanville.

19 heures 7633 voix soit 73,70%

20 heures 8514 voix soit 83%

Le Président de la Commission / Marcel LEVRIER

Allocution de Monsieur LOUBRADOU, maire Adjoint aux Sports

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'avoir choisi la ville de Magnanville et le club local pour votre assemblée générale. Aussi, j'ai le plaisir de vous accueillir dans notre petite ville qui compte environ 8000 habitants.

Je vous souhaite la bienvenue, et j'excuse Monsieur le Maire qui est retenu pour une autre réunion en mairie. J'espère que votre travail sera de qualité, et que votre assemblée générale se déroulera dans les meilleures conditions.

Bonne soirée à toutes et à tous.

Monsieur LOUBRADOU



Allocution d'ouverture du Président

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter les personnalités qui honorent de leur présence cette Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2015.

- Luc MISEREY, de la DDCCS
- Anne Sophie LEPARENTHOEN, Conseil Départemental
- Raymond LEDUR, Vice Président de la LIFBB

Je les remercie vivement pour l'aide qu'ils apportent au Comité des Yvelines, tout particulièrement le CONSEIL DEPARTEMENTAL et la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE qui nous soutiennent financièrement dans nos actions pour le développement du Basket dans les Yvelines.

Avant de demander à Roger BISSON, notre Secrétaire Général, de dérouler un ordre du jour chargé, je vais prendre quelques minutes de votre temps, non pas pour vous dresser un bilan détaillé de cette troisième année de mandature mais pour évoquer quelques points marquants de cette saison 2014/2015 qui s'achève.

- 1) Tout d'abord, nous pouvons tous être fiers que de département des Yvelines, avec 10 356 licenciés fédéraux enregistrés au 30/04/2015, ait à nouveau remporté le challenge fédéral des licenciés de la saison 2014/2015 après avoir remporté celui de la saison 2012/2013.

J'en profite pour tirer également un coup de chapeau à nos amis des autres départements franciliens. En effet, 6 des 8 départements d'Ile de France occupent le top 30 de ce challenge national et montrent ainsi le dynamisme de notre Ligue qui se rapproche de plus en plus de la Ligue des Pays de la Loire.

En dépassant cette saison le seuil symbolique des 10 000 licenciés, nous avons d'ores et déjà atteint l'objectif quantitatif de notre plan de développement 2013/2016.

Mais nous savons tous, dans le monde du sport, qu'il est plus facile d'accéder au podium que d'y rester. Il faut donc que pour les saisons à venir, et en particulier dès la saison prochaine, nous restions à ce niveau global d'effectifs.

- 2) Nous pouvons aussi nous enorgueillir d'être le troisième département de France en évolution de licenciées féminines (+176) mais avec 2636 féminines, nous sommes encore loin du but visé, soit 3000 féminines dans le cadre de notre plan de développement 2013/2016.



- 3) Sur un plan plus qualitatif, en particulier au niveau de la formation des jeunes, saluons l'obtention pour la première fois par le club de Maurepas, du Label Fédéral « Club Formateur Elite Masculin » pour les clubs de Poissy et du Chesnay/Versailles.

Ces labels fédéraux sont le fruit d'une politique pluri-annuelle de formation de nos jeunes licenciés, depuis les écoles de Basket jusqu'à la catégorie U20.

Dans l'avenir, les Yvelines ont la capacité d'étendre cette liste tant du côté féminin que du côté masculin.

- 4) Saluons également les résultats d'ensemble des équipes de la CTC Elan Yvelines Basket en Championnat de France Jeunes U15 Elite, U17 et U20 dans le cadre du parcours d'excellence sportive mis en place depuis 3 saisons tant pour les féminines que pour les masculins. Signalons particulièrement le parcours des U17 Masculins qui se sont qualifiés pour la Final Four du Groupe A et qui, le 30 et 31 mai dernier à TULLE ont brillamment obtenu la Médaille d'Or Fédérale et sont Champions de France de leur catégorie.

Une seule ombre à ce tableau, le fait que la Fédération n'ait pas octroyé à la CTC Elan Yvelines Basket une des 3 wild cards fédérales pour jouer en U18 Elite dans le cadre de la refonte du Championnat de France U17.

- 5) Ce constat positif sur nos équipes de jeunes en CTC m'offre l'opportunité de mettre en avant la nouvelle formule offerte par la Fédération qui consiste à mutualiser des ressources humaines et financières autour de projets de Coopérations Territoriales de Clubs (CTC). A n'en pas douter, à la fois pour des raisons d'ordre économique et de saturation de moyens (infrastructures et ressources humaines), cette formule représente l'avenir du Basket en France et au sein des Yvelines. A ce titre, je suis heureux de saluer la création de la CTC Achères/Conflans dont le dossier a été déposé à la Fédération avant fin Avril et le développement de la CTC ElanYvelines Basket avec l'intégration dans cette CTC des clubs de la Celle Saint Cloud, du Mesnil Saint Denis et de Villennes/Triel.
- 6) En Seniors, soulignons l'accession de Poissy en Nationale 2 Masculine et le retour en Nationale 3 Masculine de Marly le Roi. Félicitons aussi l'équipe Séniors Féminine de la CTC Elan Yvelines Basket qui a conquis sa place en Nationale 3 Féminine mais qui, pour des raisons d'arrêt de joueuses, a décidé de repartir en Excellence Région la saison prochaine.

Enfin, en guise de conclusion, sous l'égide de la DDCS, je souhaite mettre en avant l'initiative prise en commun par les Comités Départementaux de Basketball, de Handball, de Rugby et par le District de Football pour lancer une campagne pluri-annuelle de prévention contre les incivilités dans les sports collectifs. Depuis son lancement début 2014, nous verrons toute à l'heure où en est la démarche « Esprit Sportif Partagé 78 ».



En vous remerciant pour votre attention, je cède maintenant la parole à Roger pour le déroulé de l'ordre du jour.

Philippe PHAM

Madame Anne Sophie LEPARENTHOEN – Direction des Sports – Conseil Départemental

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de l'invitation concernant votre assemblée générale. Je vois que votre réunion rassemble un grand nombre de clubs et je vous félicite.

Devant la baisse des subventions de l'état, le Conseil Départemental des Yvelines a dû ajuster les subventions des comités en conséquence.

Cependant, nous avons convenu avec Madame Sylvie HAUFF d'étudier la possibilité d'un système de récompenses pour vos manifestations.

Je vois que votre travail est de qualité et l'assemblée générale se déroule dans les meilleures conditions.

Je vous remercie de votre accueil.

Monsieur Luc MISEREY – Direction Départementale de la Cohésion Sociale

La DDCS travaille en étroite collaboration avec le Comité des Yvelines depuis de nombreuses années.

Ensemble, nous travaillons à l'accessibilité des jeunes filles et femmes dans le basket. L'opération « Mairaines de cœur » en est une preuve évidente.

Egalement dans les secteurs sensibles pour favoriser et valoriser le sport. Les rassemblements sur une semaine de « Génération Basket » et de 3x3 sont depuis quelques années appréciés par les villes de Mantes, les Mureaux, Chanteloup...

Nous essayons aussi de travailler sur l'accessibilité du public handicapé à la pratique du sport, les inciter à voir les matchs et participer aux manifestations.

La DDCS travaille sur le Développement Durable avec le CDYBB, au sein des clubs en sensibilisant sur les dépenses énergétiques (transports, eau, éclairages, recyclages..)

Enfin, je remercie le comité des Yvelines de Basket pour son implication dans notre opération commune avec les quatre sports d'équipes Basket, Football,



hand Ball et Rugby. Les comités se réunissent régulièrement sur un projet ayant pour but de sensibiliser toutes les actions de ces quatre sports sur la prévention des incivilités dans le sport.



L'ESPRIT SPORTIF PARTAGE 78

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Monsieur Raymond LEDUR – Vice Président de la LIFBB

Durant la saison 2014-2015, la Ligue a continué la mise en place des quatre pôles, les responsables gérant diverses commissions sous la coordination d'un manager général et du secrétaire général de la ligue.

Je félicite le Comité des Yvelines qui a dépassé les 10 000 licenciés, soit plus d'un sixième des adhérents de la Ligue Ile de France qui compte 8 départements.

Votre comité compte deux clubs parmi le Top 10 des clubs affiliés à la FFBB.

L' ELCV78B, 2^{ème} avec plus de 730 licenciés et Chatou CB, 10^{ème}.

Parmi les nombreux travaux, nous avons poursuivi la réalisation du plan de développement territorial, celui-ci étant établi en étroite collaboration avec les comités départementaux, dont le vôtre, qui a été un élément moteur.

Un autre chantier a été poursuivi, l'élaboration d'un label féminin qui a vu plusieurs de vos clubs récompensés.

Au cours de cette assemblée générale, j'ai remis à vos dirigeants les chèques transports pour les équipes ayant disputé les championnats régionaux. Je remercie Jean Michel ANDRE pour le travail fastidieux qu'il a réalisé pour cette opération.

Et je terminerai par l'évènement majeur du début septembre, le championnat d'Europe masculins qui se déroulera à Montpellier et Lille. Je vous invite à venir nombreux encourager notre équipe de France. Je vous remercie de votre attention.



Rapport du Secrétaire Général

Présentation du Conseil d'Honneur

Le Secrétaire Général du Comité, Roger BISSON présente les membres du Conseil d'Honneur :

Présents :

Marcel FRESNOY, Jean GABILLARD, Alain MONTEL

Excusés :

Jacques MABIL, Jean Marc JEHANNO, Jean Claude FOULON, Alain SENEZ.

Bonjour à tous et à toutes,

Nous sommes réunis aujourd'hui à Magnanville afin de tenir notre 45^{ème} assemblée générale annuelle. Je remercie le Maire de Magnanville et son conseil municipal pour leur accueil dans cette belle salle des fêtes.

Nous saluons la présence de :

Monsieur Luc Miserey, Responsable de notre activité Basket au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Monsieur LEBouc, maire de Magnanville

Monsieur LOUBRADOU, maire adjoint de la Commission Politique Sportive

Madame Anne Sophie LEPARENTHOEN, du Conseil Départemental

Monsieur Raymond LEDUR, Vice Président, représentant la LIFBB

Aujourd'hui, je suis obligé de vous parler d'une dirigeante extraordinaire. Elle tient depuis des années le club omnisports, et surtout la présidence de la section basket.

Au cours de la saison, elle a porté à bout de bras son club mais aussi « cette dirigeante » a aidé son amie « Annie ». En effet, elle a pris en compte pendant quelques temps la direction du club de l'AS Porcheville. Après le décès d'Annie NOUVEAU, elle a supporté l'organisation des deux clubs pendant plusieurs mois. Mais son dévouement ne s'arrête pas là, car j'ai appris voici quelques jours, que Martine avait subi dernièrement une grave opération et depuis elle est en convalescence.



Cette dirigeant aurait pu annuler l'organisation de notre Assemblée ; mais par son courage et sa persévérance , elle a continué ses activités.

Je pense que ce soir, nous pourrons encore entendre le timbre de sa voix pour le bien du Basket Yvelinois.

Dans quelques jours elle recevra la médaille d'Argent de la Fédération Française de Basket. Elle le mérite amplement.

Je vous demande de vous lever et d'applaudir plus que de raison, Madame Martine GORE, grande dirigeante d'un club de Basket des Yvelines.

Vous avez reçu par mail, le rapport de notre activité pour la saison 2014-2015. Vous aurez dans quelques instants le loisir de vous exprimer sur celui-ci.

Cependant, il me semble important de vous rappeler quelques points de règlement, de modification de compétences et informations précieuses pour la prochaine saison.

Dans l'enveloppe que nous vous avons remise à l'entrée, vous avez un document sur la modification des compétences de délivrance des licences

Les modification des imprimés, des mutations, des demandes de licence AS U 20 et AS CTC seront à envoyer au CDYBB.

Destinataire

Mutation : Comité Départemental ou la FFBB (étranger)

Demande Licence T : CDYBB

Demande Licence AS – U20 – AS CTC : CDYBB

Je vous rappelle, la période de mutation : 1^{er} juin au 30 juin.

La région Ile de France a augmenté d'un euro leur part sur les licences. Nous : nous poursuivons notre politique de prendre en compte les difficultés des clubs et avons décidé de geler pour la troisième année l'augmentation des licences et des engagements mais aussi de baisser de 30% le prix des licences M et T.

Je vous informe que pour cette assemblée, il n'y a pas d'élection. En effet, malgré deux postes pour les féminines, nous n'avons eu aucune candidature.

Il reste néanmoins à pourvoir nos représentants pour l'assemblée générale de la FFBB en octobre 2015.

Avant de conclure, je tiens à remercier le personnel du CDYBB, Sonia, Sylvy, Elodie et Dominique, qui au quotidien répondent à toutes mes demandes,



rapports, organisations et diffusion de documents avec compétences et dynamismes.

J'espère que tous les rapports des commissions vous auront renseignés sur le travail effectué durant la saison.

Maintenant il me reste à vous souhaiter à tous, ainsi qu'à vos familles une excellente fin de saison. Passez de bonnes vacances afin de revenir en septembre en pleine forme pour une nouvelle saison 2015-2016 riche en événements. Pour ma part, ce sera la dernière et j'espère qu'elle sera simple et tranquille.

A présent, je laisse la parole aux différents présidents de commissions qui vous présenteront leurs rapports d'activités.

Je vous remercie de votre attention.

Roger BISSON

Les comptes rendus des commissions étant en votre possession, nous allons donner la parole à chaque Président pour répondre à vos éventuelles questions.

Commission Sportive Adultes : Mme Annie ANDRE

Informations sur les championnats ainsi que sur les dérogations d'horaires.

Commission Sportive Jeunes : M. Olivier GINESTET

Championnat 2015-2016 le dossier est présenté au cours de la soirée. Réponse sur le nombre important de rencontres sans résultat ou feuille de match.

Commission Mini-Basket : M. Olivier GINESTET

La nouvelle organisation de la Fête nationale a donné les résultats espérés . Le président de la commission remercie tous les clubs qui ont encadré les ateliers.

Commission Technique : M. Eric DESNOUX

Le président de la commission, nous informe des résultats sur le travail exécuté sur les secteurs. Il prévoit de revenir à trois secteurs. Il rappelle aux présidents des clubs l'importance de mettre en œuvre l'opération « JAP ».

Je Joue – J'Arbitre – Je Participe.



Commission des Officiels : M. Philippe SALANDRE

En l'absence de Monsieur Philippe SALANDRE, c'est Monsieur Stéphane CHARTIER qui répond aux questions des présidents des clubs.

Il donne un aperçu de la nouvelle charte des officiels.

Commission Discipline : M. Patrick GALCERAN

Pas de question

Commission Féminine : Mme Christelle TEMPETTE

La présidente rappelle l'importance de la journée du basket féminin.

Commission Qualification : M. Michel SAINTRAPT

Le président de la commission rappelle les divers types de licences. Il demande aux présidents des clubs de poursuivre l'effort sur l'enregistrement des licences sur FBI V2.

Commission Nouvelles Pratiques : M. Arnauld SEYS

Le président nous rappelle les prochaines actions de la commission

- 1- Les Générations Basket 78
- 2- Le Tournoi 3x3 à Maisons Laffitte.

Commission Salles et Terrains : M. Francis KOCH

Rappel est fait aux clubs, sur la date du 1^{er} septembre 2015 sur les nouveaux tracés des terrains.

Il demande aux présidents de signaler rapidement, si les tracés n'ont pas été effectués. Ceci afin de faire un courrier à la municipalité concernée.

Commission Communication : Mme Sylvie HAUFF

Madame Sylvie HAUFF rappelle aux présidents des clubs sur la communication et les informations à diffuser sur le site du comité ou sur Facebook.



Vote du Rapport Moral du Secrétaire Général

Le Président Philippe PHAM invite les présidents des clubs à voter le rapport moral du Secrétaire Général.

Seul les présidents doivent voter soit :

Nombre de voix : 8514

Pour 8514 Abstention 0 Contre 0

Le rapport moral du Secrétaire Général est approuvé à l'unanimité des voix présentes soit : 8514

Election des membres du Comité Directeur

Deux postes au collège féminin sont à pourvoir.

Le Comité des Yvelines a fait appel à candidature suivant ses statuts. Aucune candidature n'est parvenue dans les délais.

De ce fait, il n'y a pas d'élections au Comité Directeur.

Election des représentants à l'Assemblée Fédérale

Le comité des Yvelines à fait appel à candidatures suivant ses statuts.

Nous avons reçu trois candidatures pour l'assemblée générale de la FFBB qui se déroulera à Nantes le samedi 15 octobre 2015.

Les délégués : Messieurs Philippe PHAM, Patrick GALCERAN

Suppléant : Monsieur Gilles GALCERAN

Le Président Philippe PHAM demande à l'assemblée d'opter pour le vote à main levée.

Le vote est accepté par les clubs.

Nombre de voix quorum : 4005

Nombre de voix éligibles : 6165

Pour 6165 voix, abstention 0 contre 0.

Messieurs Philippe PHAM et Patrick GALCERAN sont élus à l'unanimité des voix présentes 6165. Monsieur Gilles GALCERAN est élu comme suppléant.



Rapport Financier de la Trésorière

La parole est donnée à Madame Mercedes SAINTRAPT, trésorière du CDYBB.

Tout d'abord, je tiens à remercier Sonia pour l'aide apportée dans le suivi des factures des clubs et celui de la caisse de péréquation qui n'est pas toujours évidente à suivre.

Ainsi que Catherine VIGNE notre comptable qui m'a apporté son concours en contrôlant l'ensemble des comptes et en m'apportant ses conseils. Je lui adresse mes remerciements pour son aide.

Concernant les comptes, je pense que le comité des Yvelines a encore des marges de progression à effectuer dans la gestion des finances et tout particulièrement au niveau du flux de trésorerie. Les difficultés rencontrées par certains clubs occasionnent des retards de paiement par rapport aux échéances fixées par la Fédération.

Notre rôle étant d'être à votre écoute, nous vous demandons de votre part le respect d'une certaine discipline par une information claire sur votre situation qui nous permettra de prendre également nos dispositions.

Les tensions de trésorerie que nous rencontrons, s'expliquent aussi par le plan de développement qui nécessite de l'investissement.

Le compte de résultat :

La somme des dépenses s'élève à 297 543,32 Euros alors que celle des recettes s'élèvent à 289 751,24 Euros soit un résultat net de -7 792,08 Euros.

Les principaux postes de dépenses sont constitués par :

- La masse salariale 102 255,99 Euros avec une aide de 17 570,70 Euros concernant deux contrats unique d'insertion. La masse salariale représente environ 34,36% des dépenses.
- Les frais de services extérieurs (honoraires, déplacements, bénévoles, réceptions) s'élèvent à 30 450,56 Euros.
- Les frais de fonctionnement des commissions (sportives, arbitres, technique, sélection, génération basket, marraines de cœur, basket féminin, mini-basket) s'élèvent à 63 266,35 Euros avec une dépense exceptionnelle de 3,9K Euros concernant l'achat de maillots pour les 20 ans de la fête du Mini-Basket.
- Autres achats (équipement, EDF, Imprimés, logiciels) s'élèvent à 20 181,69 Euros.



Les principaux postes de recettes sont constituées par :

- Le produit des engagements d'équipes
- Le produit des licences
- Les subventions du conseil départemental, le CNDS sans oublier notre partenaire le Crédit Mutuel.

A l'actif, nous constatons pour 5 037 Euros de créances constituées par la dette des clubs.

Les disponibilités s'élèvent à 158 855,75 Euros. Elles se décomposent comme suit :

• Compte courant Caisse Epargne	3 886,16
• Comte courant Crédit Mutuel	47 258,90
• Livret Bleu Crédit Mutuel	76 623,65
• Livret Association Crédit Mutuel	28 288,90
• Crédit coopératif	2 798,14

A compter de la saison 2014-2015, nous n'aurons plus que des comptes au Crédit Mutuel. Nous avons procédé à la fermeture des comptes à la Caisse d'Epargne, au Crédit Coopératif suite à la fin du paiement du crédit concernant l'achat du siège.

Je tiens également à préciser qu'à compter de la saison 2014-2015, nous nous sommes mis en conformité avec l'URSAFF en déclarant et payant les charges sociales concernant les formateurs arbitres et les formateurs techniciens.

Il faut noter aussi l'effort de certains élus qui ont abandonné leurs frais de déplacements au profit de l'association.

Pour continuer dans nos efforts, nous souhaiterions également vous proposer de vous adresser tous les courriers par mail, sans aucun envoi papier (sauf dans certains cas prévus par la législation) et si envoi courrier, de faire un envoi une seule fois par mois au départ du comité. Ceci afin de réduire nos frais généraux.

Il nous faut continuer dans l'effort pour la réduction de nos coûts, afin de minimiser les augmentations des licences qui est notre principale ressource.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Mercedes SAINTRAPT

A la suite du rapport de la trésorière, la parole est donnée aux présidents des clubs.

Il n'y a pas de question.



Rapport Vérificateurs aux comptes

La parole est donnée à Madame Sandrine MISSAKIAN.

Nous avons effectué au siège du comité des Yvelines le mardi 29 mai 2015 notre audit des comptes.

Nous avons tenté de suivre les normes professionnelles applicable en France. Il est à noter que nous n'avons pas été assisté par un CAC (commissaire aux comptes) ou un expert-comptable. Nous avons néanmoins bénéficié de la bienveillance des personnes présentes pendant ce contrôle et demandé tous les renseignements complémentaires ultérieurement.

Les normes en vigueur, demandent la mise en œuvre de diligences, permettant ainsi d'obtenir l'assurance raisonnable, que les comptes annuels, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit consiste à examiner par sondages les éléments probants, justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à les apprécier dans leur ensemble.

Nous remercions le comité pour l'écoute de nos conseils avec en particulier la mise en place d'un cabinet comptable pour réaliser la comptabilité y compris les feuilles de paye.

Nous estimons donc que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Nous certifions que les comptes annuels établis par le cabinet sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats définitifs et « provisoires ». Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels de 2013-2014 et les comptes prévisionnels pour l'année 2014-2015 (qui seront clôturés ultérieurement).

Nous félicitons le travail des bénévoles en particulier de la trésorière qui s'attelle à la tâche du suivi des comptes.

Sandrine MISSAKIAN / Jean CAYLA

Quitus du Rapport de la Trésorière

Le Président Philippe PHAM

Je pense que l'on peut féliciter la trésorière Mercedes SAINTRAPT, pour le travail effectué, car un comité comme le notre à un budget important.



Aucune question n'étant posée après ce rapport, le Président Philippe PHAM, met aux voix le rapport financier.

Vote du rapport Financier

Nombre de voix : 8 514

Pour 8 514 Contre : 0 Abstention : 0

L'assemblée générale donne le quitus à la trésorière, à l'unanimité des voix présentes soit : 8 514

Budget Prévisionnel 2015-2016

La trésorière Mercedes SAINTRAPT présente le budget prévisionnel pour la saison 2015-2016.

Aucune question n'étant posée sur le budget prévisionnel, le Président Philippe PHAM met aux voix cette proposition.

Vote du Budget Prévisionnel

Nombre de voix : 8 514

Pour 8 514 Contre : 0 Abstention : 0

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour la saison 2015-2016, à l'unanimité des voix présentes soit : 8514

Vote pour les vérificateurs aux comptes

Nombre de voix : 8 514

Pour 8 514 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Sandrine MISSAKIAN et Monsieur Jean CAYLA sont élus vérificateurs aux comptes à l'unanimité des voix présentes soit : 8 514



PRESENTATION OBE

Présentation du Bilan 2014-2015

	2013-2014	2014-2015	BILAN
CLUBS	12	10	-2
ECOLES	21	22	+1
CLASSES	54	71	+17
ELEVES	1564	2107	+543

Points positifs

543 élèves de plus que la saison précédente ont pu découvrir la pratique du Basket-Ball. Le nombre de clubs et d'écoles ayant participé à l'opération reste stable. On note que 16 clubs sur les deux dernières saisons ont participé à une opération OBE.

Points négatifs

6 clubs sur 12 n'ont pas reconduit l'opération. Seulement 4 nouveaux clubs pour la saison 2014-2015.

Présentation Orale

Objectifs

1 CLUB = 1 ECOLE

Avantages

- Dotations écoles
- Challenge du licencié
- Inscription plus rapide et moins complexe
- Aujourd'hui plus d'obligation de rentrer les coordonnées des enfants.



JAP = Avec le basket, j'apprends à tout faire !!!

Quand : Une fois par mois, sur le lieu de l'entraînement.

Comment : Poussines, Poussins : Tournoi dans la largeur du grand terrain.

2 terrains : 4 équipes jouent

2 équipes arbitrent

2 équipes tiennent les feuilles de marques et chronomètres

Comment : Benjamines, Benjamins: Tournoi sur le grand terrain.

Grand Terrain: 2 équipes jouent

1 équipes arbitre, tient la feuille de marque et le chronomètre

Matériel : Jeux de chasubles, poires pour arbitrer, chronomètre, feuille de marque, stylo.

Pourquoi :

- Plaisir de jouer, tournoi.
- Apprendre les règles du Basket
- Se former à l'arbitrage (sifflet d'or)
- Développer l'esprit sportif et d'équipes.

J'APPRENDS

JE JOUE :

Je dribble, je tire au panier, je passe la balle, je regarde ma position et celle des autres (coéquipiers, adversaires).

J'ARBITRE :

Je siffle les sorties de balle, je siffle le marcher, je siffle les dribbles irréguliers, et je siffle les contacts.

JE PARTICIPE :

Je tiens la feuille de marque, je chronomètre, j'aide à l'encadrement, je participe à la vie du club.



Durée des Rencontres :

Une rencontre dure de 4 à 5 minutes. Toutes les 2 minutes, on peut procéder à un changement d'équipes.

Les premières séances débutent par l'apprentissage des violations simples (sortie de balle, reprise de dribble). Les fautes les plus courantes (pousser, usage illégale des mains), ceci avec les gestes associés du règlement.

CHALLENGE U 18 FEMININE

Courrier de Monsieur Jean Pierre SIUTAT, Président de la FFBB

Développement du projet Challenge U18F.

Cette compétition a fait l'objet d'une dérogation de la Fédération, car elle autorise une compétition regroupant les U18F à un niveau autre que le Championnat de France. Après une saison, le bilan semble globalement satisfaisant. Même si la FFBB manque réellement de recul pour évaluer les effets de ce challenge.

Le Bureau Fédéral a souhaité que le Comité Départemental des Yvelines prolonge encore d'une saison (2015-2016) à titre dérogatoire, l'organisation de ce challenge.

Le Président Fédéral et le bureau fédéral demandent de mettre en œuvre en fin de saison un bilan détaillé des 2 ans d'existence de notre challenge U18F.

En conséquence, le comité départemental des Yvelines décide de reconduire pour la saison 2015-2016 le challenge U18F.

Aussi, nous devons faire un effort supplémentaire afin d'obtenir la reconnaissance de la FFBB et que notre décision d'organiser ce challenge corresponde à un réel besoin pour cette catégorie féminine.



CHARTRE DES OFFICIELS

Contrat entre le CD78 et les clubs de PEDM (futur DM2).

Proposition de couverture arbitrale du niveau PEDM.

Du fait de la modification de la charte des officiels, pour la saison 2015-2016, les niveaux en dessous de EDM et EDF n'ont plus d'obligation de désignations.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'arbitres départementaux en activité en 2015-2016, la commission départementale des officiels proposera un « CONTRAT » entre le CDYBB et les clubs évoluant en PEDM (DM2) afin que la commission des officiels désigne officiellement des arbitres sur vos rencontres de PEDM (DM2) dans l'objectif d'avoir un arbitrage « NEUTRE ».

Pour ce faire :

La commission des officiels proposera de gérer ces rencontres via la caisse de péréquation.

Par obligation la commission fédérale des officiels, via sa nouvelle charte des officiels impose aux commissions des officiels de désigner l'intégralité des rencontres d'un niveau non soumis à obligation : pour la PEDM (DM2).

Pour le comité des Yvelines, ce championnat représente 8 rencontres par week-end sportif, soit 16 arbitres.

Contrat entre le CD78 et les Clubs de PEDM(DM2)

Afin de pouvoir assurer ce contrat nous aurons besoin de votre entière collaboration et que chaque club du niveau PEDM (DM2) puisse fournir à la commission des officiels au moins un arbitre officiel.

Pour mémoire la commission organise un camp et des écoles d'arbitrage par « SECTEUR ».

A l'issue de ces différentes formations, un contrôle sera effectué pour déterminer si les clubs « jouent » le jeu.

Si vous adhérez à cette proposition :

Deux cas de figures :

- 1) Contrat respecté par les 2 parties, on continuera l'expérience jusqu'au terme de la saison.
- 2) Contrat non respecté



- a. Arrêt immédiat de la désignation systématique d'arbitres officiels
- b. Maintien de la désignation d'arbitres officiels avec prise en charge totale des frais d'arbitrage pour les clubs en non-conformité avec le contrat.

Contrat entre le CD78 et les Clubs de PEDF (DF2)

Proposition de couverture arbitrale pour la PEDF (DF2) **Poule « ACCESSION »**

L'objectif sera d'avoir un arbitrage neutre pour cette division en poule « ACCESSION »

Contrat idem que pour la PEDM (DM2) avec soit un arbitre pour couvrir l'équipe soit l'engagement d'envoyer une ou un licencié en formation arbitre.

Indemnisation Rencontre

L'indemnité d'arbitrage pour une rencontre départementale, est composée de la prime de match = 26 euros ou 20 euros et un défraiement kilométrique de 0.36 centimes d'euros par kilomètre pour la saison 2015-2016.

- Plus de prime plancher depuis la saison 2014-2015
- Paiement via une caisse de péréquation
- Contrôle des présences des officiels sur les rencontres par la commission sportive adultes.

RAPPEL

Un arbitre départemental peut se mettre indisponible sur 7 week-ends sportifs selon la nouvelle charte de l'arbitrage.

1 week-end peut être une rencontre, deux rencontres ou 3 rencontres

Un arbitre se doit d'être assidu.

Un arbitre doit être présent sur le lieu d'une rencontre 30 minutes avant l'heure du début du match.

Conclusion

Plus nous serons vigilants, meilleur sera le travail de répartition. Toutes les demandes seront à envoyer à l'adresse suivante.

Repartiteur.officiels@basketyvelines.com

Nous vous rappelons que toutes les rencontres de préparations, (dites matchs amicaux) doivent être déclarées au CDYBB.



MODIFICATIONS DES CHAMPIONNATS JEUNES

Notre département dépend avant tout, dans son organisation sportive, des directives et modifications fédérales et régionales.

C'est pourquoi, il a fallu de nouveau nous adapter aux réformes des championnats et maintenant de modifier en conséquence nos championnats des Yvelines.

Aussi, le Président de la commission sportive jeunes nous fait un exposé sur les nouvelles grilles des championnats.

Vous trouverez l'ensemble des championnats jeunes sur le site internet du CDYBB.

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF

Le challenge s'adresse à toutes les associations sportives du comité des Yvelines de Basket-Ball, possédant au moins trois équipes (une seniors et deux jeunes), ayant participé en totalité à un championnat départemental.

Le challenge est attribué à l'association qui respecte les règles définies par le règlement.

2 associations sans pénalité : La Celle St-Cloud et Mantes la Ville

41 associations avec des pénalités

10 associations non classées avec ou sans pénalités.

Le Challenge de l'Esprit Sportif est attribué à la Celle St-Cloud.

L'ESPRIT SPORTIF PARTAGE 78

Pendant la saison 2014-2015 plusieurs documents ont été mis à la disposition des clubs afin de développer

L'esprit sportif dans le 78

Le Président Philippe PHAM rappelle aux présidents des clubs l'importance de ce défi qui doit être présent au quotidien, pendant les entrainements mais surtout pendant toutes les rencontres du département des Yvelines.



Charte Club Enfant Adulte Educateur Parent

- 1) Le club s'engage
- 2) L'enfant s'engage
- 3) L'adulte s'engage
- 4) L'éducateur s'engage
- 5) Les parents s'engagent

Obligatoire

Juste avant le coup d'envoi de chaque rencontre départementale des jeunes jusqu'aux seniors,

la charte de l'esprit sportif doit être lue.

Vous pouvez vous procurer cette charte au CDYBB.

RECOMPENSES

Récompenses Fédérales

Lettres de Félicitation : CDYBB

Mesdames : Estelle MARCHAL (PBA), Véronique ALPETTAZ (RS), Brigitte TOBO (VSC), Vanessa RAGUENES.

Messieurs : François BIDOUX (MLB), Daniel BOBET (BCM), Alain LARIGALDIE (TVB), Carlos PORTAS (BCM), Thierry PAUTTE (ASFF), Jean Emmanuel ROUX (ASMD).

Lettres de Félicitation : LIFBB

Madame Annick HEBERT (GBB)

Médailles de Bronze : CDYBB

Mesdames : Patricia NOGUERA (CCB), Laurence LEFEVRE (USP), Evelyne PIEL (PBA), Christelle TEMPETTE (ELCV78B).

Messieurs : Cyril LAURENT (PBC), Jean Marc MATTHIEU (SOH), Adam MOLIMEN (LMBC).

Médailles de Bronze : LIFBB



Madame Allison PICARD (CSAB)

Monsieur Mamadou ANNE (PBC)

Médaille d'Argent :

Madame Martine GORE (ESM)

Médaille d'Or :

Monsieur Patrick GALDERAN (SOH)

Récompenses et Trophées 2014-2015

Joueurs de l'équipe U17M Championne de France

Joueurs	Catégorie	Club d'origine	Club Actuel
Antoine ARTUS	U16	Chatou/Croissy	Poissy
N Diaga BA	U17	Elancourt	Le Chesnay/Versailles
Gaspard BASINIER- GUERIN	U 16	Rambouillet	Le Chesnay/Versailles
Alexandre BOUCHET	U16	Chatou/Croissy	Le Chesnay/Versailles
Marius CHAMBRE	U17	Fontenay	Le Chesnay/Versailles
Lamine EYONI	U17	Limoges	Le Chesnay/Versailles
Florian FORTAS	U15	Carrières s/ Poissy	Poissy
Vincent LEMEUNIER	U17	Chatou/Croissy	Le Chesnay/Versailles
Louis LUPARELLO	U17	Le Vésinet	Le Chesnay/Versailles
Da Silva MENDES	U16	Magnanville	Poissy
Louis SEVIN	U16	Le Vésinet	Le Chesnay/Versailles
Dimitri VELVITSANOS	U17	Chatou/Croissy	Le Chesnay/Versailles

Les Label Fédéraux 2014-2015

ELCV78B Label Elite Féminin

Label Elite Masculin

POISSY BA Label Elite Masculin



BC MAUREPAS Label Espoir Féminin

Ecole Française de Mini-Basket

Nous avons 9 clubs labellisés ECOLE FRANCAISE DE MINI BASKET

Cette saison deux clubs ont obtenus la récompense suprême :

- **US CONFLANS**
- **VERNEUIL AC**
- GUYANCOURT BB
- ELCV78B
- RAMBOUILLET SP
- BC MAUREPAS
- BC SARTROUVILLE
- US MARLY LE ROI
- BBC VELIZY VILLACOUBLAY

Deux associations finalisent leurs dossiers et le déposeront prochainement :

- Andrézy
- Poissy

Label Départemental Mini-Basket

A la demande du Comité Directeur des Yvelines de Basket Ball la commission Mini-Basket a mis en place en 2014 un label départemental pour les U7-U9. Ce label a pour vocation de promouvoir une démarche de qualité et d'excellence pour les jeunes qui évoluent dans les écoles de Basket des clubs.

Ce label est ouvert à tous les clubs affiliés au CDYBB, quel que soit leur niveau, excepté ceux qui ont déjà celui de la FFBB ou de la LIFBB.

3 labels ont été décernés cette année :

- Sports Olympiques de Houilles (2015-2016 / 2016-2017)
- Villennes Triel Basket (2015-2016 / 2016-2017)
- Achères (2015-2016 / 2016-2017)



Le label est validé pour deux saisons.

Label Départemental Féminin

A la demande du Comité Directeur des Yvelines de Basket Ball la commission Féminine a mis en place en 2014 un label départemental pour le développement du Basket Féminin.

Ce label a pour vocation de promouvoir une démarche de qualité et d'excellence et de pousser les clubs à nos événements et de mettre en place des opérations dédiées aux féminines.

Ce label est ouvert à tous les clubs, affiliés au CDYBB, que que soit leur niveau, excepté ceux qui ont déjà celui de la LIFBB.

2 labels ont été décernés cette année :

- Andrézy Chanteloup Maurecourt Basket (2015-2016 / 2016-2017)
- Union Sportive Conflans (2015-2016 / 2016-2017)

Le label est validé pour deux saisons.

Trophée Alain SENEZ – Baby Basket 2014-2015

Alain SENEZ est né le 10 septembre 1931.

Il commence sa carrière comme secrétaire général du comité des Yvelines de Basket en 1983, succédant à Madame Geneviève LAFFITTE. Il cédera son poste à l'assemblée générale de 2003, seulement après avoir participé et développé le basket dans le comité.

Pendant ces vingt ans, il n'a cessé d'œuvrer pour le département ou à la Fédération Française de Basket.

La Fédération : Il la connaît bien, puisque le Président Yvan Mainini, lui confia une partie de la commission des qualifications des joueurs et joueuses ; ceci grâce à sa rigueur dans le travail et ses qualités que nous lui connaissons.

Le Comité : Il participe aux prémices sur la création du comité départemental en 1970, et c'est tout naturellement qu'il devient secrétaire général en 1983.

Il connaîtra toutes les étapes qui ont vu les Yvelines grandir. Au départ, il travaille avec ses collègues dans un petit bureau au gymnase Marcel Sembat à Vélizy.

Le nombre de licenciés (es) croissant d'année en année, nous avons dû changer de siège deux fois, en 1982 à St Cyr l'Ecole puis en 1998 à Fontenay le Fleury.



Bien entendu, Alain est l'un des principaux décisionnaires de cette avancée pour notre basket yvelinois.

Je ne peux pas vous dire combien de licences lui sont passées dans les mains. Il lui arrivait en septembre et octobre de venir très tôt le matin, repartir tard le soir afin de qualifier plus de deux cents licences, ceci avec les moyens informatiques d'avant 2000 !!!

Aussi pour Alain :

- Médaille d'or de la FFBB
- Médaille d'or de la Direction Départemental Jeunesse et Sport.

Aujourd'hui avec la proposition du Président Philippe PHAM et des membres du comité directeur, il a été décidé de lui rendre hommage pour toutes ces années de bénévolat. Pour honorer son travail, afin de recevoir le respect de chacun de nous pour avoir dynamisé et animé les Yvelines car je connais moi-même l'impact que ce poste peut représenter.

Aussi, nous sommes fiers que ce challenge Baby Basket créé en 2000 porte maintenant le nom :

Alain SENEZ

Le classement réunit les trois rassemblements Baby-Basket. Le compte se fait par le nombre de jeunes présents.

Particularités

- « les masculins » comptent 1 point
- « les féminines » comptent 2 points

Nombre de clubs présents 29/55

Nombre d'enfants présents 664

Féminines 150 - Masculins 514

Résultats

1. ACMB	68 points	Challenge
2. Rambouillet SP	58 points	
3. US Conflans	57 points	
4. ASMB	55 points	
5. CAMV	54 points	



Trophée Paul MAHIER – Mini Basket 2014-2015

Paul MAHIER a été pendant de nombreuses années le président de la commission sportive jeunes et adultes.

Exemplaire, toujours prêt à donner de son temps et aussi satisfait aux demandes de clubs, tout en respectant les règlements, il nous a laissé un grand vide après son décès.

Aussi, le comité directeur de l'époque des années 90 a décidé de rechercher le moyen d'honorer sa mémoire, le plus longtemps possible et de continuer son œuvre.

De ce fait, il a été créé un trophée avec pour principe de rassembler au cours d'une saison, pendant trois dimanches, les forces vives des écoles de basket du département des Yvelines. Le but étant de les fidéliser dans les clubs.

Le classement réunit les trois rassemblements Mini-Basket. Le compte se fait par le nombre de Jeunes présents.

Particularités

- « les masculins » comptent 1 point
- « les féminines » comptent 2 points

Nombre de clubs présents 39/55
Nombre d'enfants présents 1007
Féminines 221 - Masculins 886

Résultats

1. Andrézy CMB	167 points	Challenge
2. US Conflans	107 points	
3. BC Maurepas	61 points	
4. BBC Vélizy	58 points	
5. CLOC Achères	51 points	

Challenge des Licenciés (es) 2014-2015

Le Comité des Yvelines de Basket-Ball organise deux challenges pour récompenser les associations sportives qui ont une augmentation de licenciés



(es) par rapport à la saison précédente dans les catégories « Féminines et Jeunes » :

Challenge des Féminines :

Augmentation en nombre et en pourcentage des licenciées féminines toutes catégories.

Challenge des Jeunes :

Augmentation en nombre et en pourcentage des licenciés(es) des catégories U13 et plus jeunes.

Un classement général est établi en additionnant les points acquis selon les classements déterminés dans chaque critère.

CHALLENGE DES FEMININES

1. Les Mureaux BC
2. SC Carrières sous Poissy
3. AS Mesnil le Roi
4. Andrézy Chanteloup Maurecourt B
5. ES Magnanville

CHALLENGES DES JEUNES

1. Les Mureaux BC
2. Andrézy Chanteloup Maurecourt B
3. AS Fontenay le Fleury
4. ESC Equevilly
5. SC Carrières sous Poissy

Challenge National Benjamines-Benjamins 2014-2015

12 Clubs : CSAB, PBA, ASMC, CCB, ELCV78B, JBC, PBC, USMC, AGSE, ASMD, BCM, EBCP.

40 participants dont 13 filles et 27 garçons

Benjamines

- 1^{er} TALL Diye (BCM)
- 2^{ème} MASETTI Alexane (CCB)
- 3^{ème} GUGLIELMINA Marah (CCB)



Benjamins

1^{er} FABAS Arthur (PBA)

2^{ème} ARGENTIN Youssou (PBC)

3^{ème} TREFALT Romain (ELCV78B)

Sifflet d'or Promotion 2014-2015

SIFFLET D'OR

Baptiste DUCRUIT KBCM Magny les Hameaux

Célian TRUBERT CLOCA Achères

SIFFLET D'ARGENT

Kerwan PIEL BCV Villepreux

Romain LESOURD USP Le Pecq

Victor LIGNEL ESPY Le Perray en Yvelines

Cyrian GAILLAC CLOCA Achères

SIFFLET DE BRONZE

Morgan ROUXEL CSPY Le Perray en Yvelines

Paul SANDER VAC Verneuil

REMISE DES RECOMPENSES

Arbitres Officiels engagés

- Franck HERZOG USCB
- Jean Louis MAHIER PBA
- Christophe LAMPLE ASMB
- Philippe SALANDRE BCM
- Mehdi AOURAGH MBG
- Dominique LADIRE ACMB
- Eric HARMAND PBC
- Rafael PEREZ RS



- Jean Marc LUBIN USC B
- Loïc GORE ESM

Arbitres en Ecole d'Arbitrage

- Adam BERIBECHE SOH
- Nathan EPECHE SOH
- Saïd KADDI B C V
- Thomas COLIN B C V

Arbitres reçus au camp de Poissy

- Luc VANHAEREN ASMC
- Jules BOISSON ASMC
- Charles COURTIER ASMC
- Henri FRANCOIS USV
- Bernard MIEL TUESG

Arbitres reçus au stage accéléré

- Anne DAGNAC USC B
- Clyde LOUIS FERDINAND USC B
- Mathias CUETO-WOLKOWICZ USC B
- Vincent TOPER KBCM
- Christophe DELORME CCB
- Benjamin GUENANEN LMBC

Entraîneurs : **48 nouveaux ANIMATEURS**

- Fousseine DOUCOURE LMBC
- Lassana DOUCOURE LMBC
- Lena ATTEME LMBC
- Walled MOUDJAHID LMBC
- Dalibor STAJIC LMBC
- Marko WUKASINOVIC ASP
- Philippe PICARD ASP
- Camille SOULAS USMBB
- Yann FRANCIA CSCB
- Aboubacar N DOYE USMV
- M'Hamed BOUZAR USMV
- Gianni LE GALLO ASFF
- Antoine MARCHAL PBA



- Ssa CRNOBRNJA PBA
- Steven LE HAMP ESM
- Natacha PIVERT ESM
- Maxime PLUMAIN GBB
- Pascal LOF ASMR
- Jacky KHODABUX ASMR
- Adrien PERRIER CCB
- Céline POCREAUX CCB
- Guillaume BOULEY VAC
- Jérôme BEST MLB
- AbyGaella TREFLE MLB
- Mathieu BEST MLB
- Louis PARTIER VAC
- Jules DELANNOY VAC
- Alfred ORTOLANI VAC
- Tristan LOEMBE VAC
- Anaïs LEFEBVRE CLOCA
- Céline SARAZIN CLOCA
- Serge KEDOTE CLOCA
- Elisa LORTHIOS USC
- Esther LAUDY USC
- Laura CHISTEL USMBB
- Corentin LETELLIER KBCM
- David JACCOU USMCL
- Stéphane VITAL USMCL
- Pierre-Adrien MENARD ACMB
- Ibrahima DIOP ACMB
- Jacky TO ACMB
- Abdelhefid FIKRI ACMB
- Mickaël MONTABORD BCS
- Camille VILLARD PBC
- Clément ALPETTAZ RS
- Mohamed OUESLATI RS
- Natacha BENGUEREL RS
- Belen BENGUEREL RS

Entraîneurs : 13 nouveaux INITIATEURS

- Jérémy ANGEVIN CCB
- Camille SOULAS USMBB
- Waleed MOUJAHID LMBC
- Myriam MARIKO LMBC
- Elisa LORTHIOS USCB
- Noé BAUCHAIRE USCB
- Kévin DEWULF USCB
- Serge KEDOTE CLOCA



- Adrien BAILLE ELCV78B
- Loïc BLANDIN ELCV78B
- Alfred ORTOLANI VAC
- Daniel PONDY BCS
- Lubin PATISSIER ACMB

Entraîneurs : 9 nouveaux ENTRAINEURS JEUNES (P1)

- Alexandre VILLERS CSAB
- Alexis BUCHET CCB
- Patricia NOGUERA CCB
- Audrey CHASSAGNETTE SOH
- Florian PERRENOT SOH
- Jérôme GARGAM AGSE
- Anthony MOUË MBG
- Xavier VOISIN USMCL
- Mathieu ANSART PLB

RECOMPENSE EXCEPTIONNELLE

Dans la continuité des années précédentes nous allons honorer deux dirigeants du Comité Directeur du CDYBB.

L'un à la responsabilité d'une commission sportive et des activités fédérales depuis de nombreuses années.

L'autre a commencé comme secrétaire au comité, dirigeante d'un club et œuvre dans une commission sportive.

Le premier a beaucoup de persévérance et accepte de travailler à son domicile, afin de construire nos championnats dans les meilleurs délais.

La seconde par ses connaissances du basket et son travail, participe à la vie du CDYBB.

Toutes les deux sont toujours à l'écoute de tous et propagent l'enthousiasme dans le domaine de leur connaissance.

C'est deux membres du Comité Directeur, méritent aujourd'hui notre gratitude.

Aussi, nous vous proposons de les mettre au tableau d'honneur à l'occasion de cette Assemblée Générale.

Le premier : Jean Michel ANDRE, Vice Président du CDYBB au service de tous.

La seconde Anne Marie BROUSTAL, membre du Comité Directeur qui nous apporte beaucoup de bonne humeur, lors de ses présences au CDYBB.



Allocution de clôture de Philippe PHAM

Je tiens à remercier toutes les personnes salariées, comme bénévoles qui travaillent au Comité des Yvelines. J'ai aussi la chance d'avoir des dirigeants bénévoles, présents souvent qui permettent que le département fonctionne au service des clubs.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et à bientôt dans les clubs ou sur les terrains lors de visites ou de rencontres sportives.

La séance est levée à 22h30.

Le Président du CDYBB

Le Secrétaire Général

Philippe PHAM

Roger BISSON